# Le trait d'union

**Bulletin de liaison du réseau des AMAP de Lorraine**
**n° 1 - 1er trimestre 2013**

## Éditorial

Voici le premier numéro de notre bulletin de liaison. Son objectif est de permettre aux AMAP de Lorraine et à leurs producteurs de pouvoir échanger et partager leurs expériences. Vous y retrouverez également des portraits des AMAP de Lorraine et des informations venant de MIRAMAP (réseau national) et d'URGENCI (réseau international).

Ce journal est surtout le vôtre. Pour qu'il serve de lien entre nous, la contribution de tous sera nécessaire. Vous pouvez envoyer vos contributions par courriel à contact@lesamapdelorraine.org.

## La genèse d'un réseau

En mars 2009, quelques volontaires se sont retrouvés pour la première fois autour du projet de réunir les AMAP de Lorraine. Une première rencontre a eu lieu à Sion en novembre 2009 à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes et où 14 AMAP étaient représentées.

Le nombre croissant d'AMAP, une quarantaine aujourd'hui, et plus de 80 producteurs, a fait réapparaître l'intérêt de leur mise en lien, en apportant aussi de nouvelles forces vives.

L'occasion de fêter les 10 ans des AMAP en France a été saisie pour réfléchir de nouveau à un réseau lorrain des AMAP et celui-ci a vu le jour en avril 2011.

Un petit groupe s'est proposé pour constituer le conseil de réseau qui s'est réuni régulièrement, malgré l'éloignement des membres.

Dans ce premier numéro, nous avons choisi de faire le point sur ce qui a été fait depuis la création de LORAMAP et sur les perspectives de notre réseau.

**LORAMAP**

***Réseau des AMAP de Lorraine***

*http://lesamapdelorraine.org*

*contact@lesamapdelorraine.org*

**Conseil de réseau :** Guillaume Boitel - Joëlle Brault – Lucile Carrey - Dominique Faucheur - François-Xavier Houillon – Vincent Konsler – Pierre Reboud - Etienne Rozé

**Sommaire**

| | |
|---|---|
| *Genèse d'un réseau* | 1 |
| *Bilan d'activité 2012* | 2 |
| *Les nouvelles de MIRAMAP* | 4 |
| *Agenda des villes - Agenda des champs* | 4 |
| *De la fourche à la fourchette* | 5 |
| *Avis de naissance - Avis de recherche* | 8 |

lorAMAP
www.lesamapdelorraine.org

# Bilan d'activité 2012

Avant de vous présenter le bilan de l'activité de LORAMAP pour cette année, nous voulons insister sur le fait que ce réseau est le vôtre et qu'il a besoin de vous, pas seulement en adhérant, ce qui est déjà un premier pas, mais aussi en participant à la vie du réseau, que ce soit en rejoignant le conseil de réseau ou alors en s'impliquant dans un des chantiers en cours.

Cette année 2012, a été assez chargée pour notre réseau, bien que nous n'ayons sûrement pas pris assez de temps pour communiquer avec vous sur nos différents chantiers. Conformément à nos statuts, nous avons essayé de répondre à nos objectifs.

**Soutenir l'agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes**

• organisation d'une soirée avec la Confédération Paysanne sur le thème « L'agriculture paysanne, un atout pour les circuits courts ? » (Épinal, 14 mars 2012) ;

• présentation des principes fondamentaux des AMAP pour les maraîchers en cours de formation au lycée agricole de Courcelles-Chaussy (28 juin 2012).

**Mettre en réseau les AMAP de Lorraine, favoriser leur création et leur développement**

• recensement des AMAP et création d'un annuaire

• envoi d'un questionnaire aux producteurs et consommateurs afin de connaître leurs attentes

• accompagnement de producteurs et de groupes de consommateurs à la création de nouvelles AMAP (Amance / Lay Saint Christophe Chaligny, Pont-à-Mousson, Vigneulles lès Hattonchâtel).

**Accompagner le respect de l'éthique des AMAP en conformité avec la Charte des AMAP**

• rencontre avec des AMAP qui souhaitaient recevoir conseils et appuis.

**Représenter et promouvoir le mouvement des AMAP dans le débat public**

• participation à la journée organisée par le CGA sur « La vente directe en maraîchage bio, un modèle économiquement viable ? » (Lagney, 9 juillet 2012) ;

• participation à une émission de France 3 sur les AMAP en Lorraine (1 juin 2012). Ce reportage est visible sur notre site internet ;

*Interview de Pierre, membre du conseil de réseau de LORAMAP*

• participation au groupe de travail « Nouveaux circuits de proximité » organisé par la Région Lorraine ;

• tenue de stands dans différentes manifestations :

✗ *Forum Social Local* (Vandoeuvre - septembre 2011)

✗ *Rencontre des maraîchers bio et des candidats à l'installation*, organisée par l'EPLEA de Courcelles-Chaussy et le CGA (Courcelles-Chaussy 2 avril 2012)

✗ *Fête du 1er mai* (Nancy, 1er mai 2012)

✗ *Fêtons la bio en Mortagne* (Moyen – 3 juin 2012)

✗ J*ardin de vie, jardin de ville* (Nancy, 22-23 septembre 2012)

✗ *Fête de la courge* (Eulmont, 14 octobre 2012).

• création d'un logo et d'une charte graphique afin d'avoir une meilleure visibilité. Nous remercions vivement Philippe et Ingrid de la société VOO-VOYEZ qui ont gracieusement réalisé notre logo.

**Partenariats**

Un certain nombre de partenariats ont également été tissés depuis la création de notre réseau. Tout d'abord avec Terre de Liens et le CGA qui nous ont appuyés lors des 10 ans des AMAP et avec qui nous continuons à travailler étroitement. Ainsi nous réaliserons une formation à destination des producteurs en AMAP ou souhaitant en rejoindre une, les 18 et 19 février à Moyen avec le CGA et la Confédération Paysanne. Nous travaillons également avec le GAB (groupements des agrobiologistes) des Vosges sur le projet d'une couveuse agricole pour aider les porteurs de projets à réussir leur installation dans les meilleures conditions.

Nous avons également suivi un projet de l'ENSAIA concernant une enquête sur les paysans en AMAP.

**Projets**

Plusieurs chantiers sont en cours ou en prévision. Nous en reparlerons plus en détails le 17 mars à Chaillon lors de notre assemblée générale.

Tout d'abord nous sommes en contact avec des assureurs afin de négocier une assurance collective pour les AMAP du réseau.

Suite au recensement, nous souhaitons également réaliser une cartographie des lieux de distribution et de production afin de faciliter la recherche d'AMAP par de nouveaux consommateurs. Cela nous permettra de réaliser un annuaire consultable sur le site internet, que nous sommes également en train de retravailler, mais aussi une version papier.

Afin de mutualiser nos outils de communication, nous travaillons également sur une plaquette de présentation des AMAP.

Enfin dernier gros dossier, celui de la réécriture de la charte des AMAP. Ce projet, à l'initiative du MIRAMAP sera au centre des débats de notre AG de mars. Un « mode d'emploi » est en cours de création au niveau de MIRAMAP et nous vous le communiquerons dès que nous l'aurons reçu.

## Quelles attentes des AMAP vis-à-vis du réseau ?

*lien, partage, mutualisation, représentation, médiation, veille juridique, éthique…*

Dans les réponses au questionnaire renvoyées par une dizaine d'AMAP, vient en premier lieu le fait de pouvoir échanger conseils, adresses et expériences, entre producteurs comme entre groupes de consommateurs. La mutualisation des listes d'attente ainsi que de la possibilité d'une assurance commune sont citées plusieurs fois.

Le rôle du réseau en matière de représentation est aussi mis en avant : sur les manifestations locales, auprès de la presse, des instances territoriales, et aussi du mouvement national des AMAP et des autres réseaux. Les AMAP voient l'intérêt d'une veille juridique, de la possibilité que le réseau assure un rôle de médiateur ou de soutien en cas de difficultés. Un site Internet permettrait par ailleurs une visibilité commune pour la recherche de nouveaux amapiens ou de producteurs, partenaires potentiels. Garantir l'éthique est une des missions également attendue, comme celle de développer les AMAP et de faciliter la formation et la sensibilisation aux questions liées à l'agriculture paysanne.

# Les nouvelles de MIRAMAP

Le Mouvement Interrégional des AMAP (MIRAMAP) vient de lancer un grand mouvement de révision de la Charte des AMAP, ouvert à tous les réseaux d'AMAP et AMAP de France.

La charte a été rédigée en 2003 par les premières AMAP, réunies au sein d'Alliance Provence. Le but était de fixer une définition du concept et de poser un cadre éthique commun. Depuis 10 ans, l'eau a coulé sous les ponts et le succès des AMAP a fait des émules. On ne compte plus le nombre des paniers bios, ou de terroir qui proposent leurs services, avec bien moins de contraintes pour les consommateurs. Certaines initiatives sont commerciales, d'autres moins mais le danger est que le terme AMAP se banalise et se transforme en terme consumériste, en perdant de vue l'importance d'une reconquête de la souveraineté alimentaire des territoires et du pays. La charte se doit de marquer encore plus l'irréductible identité des AMAP, celle d'un partenariat solidaire entre paysans et consommateurs. Partenariat dans lequel la fonction de l'agriculture est de nourrir les gens et non de générer du profit pour les actionnaires de l'agro-business. Lieu d'échange équitable d'un volume de production à prix garanti, en contrepartie de l'engagement à fournir des produits respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs.

Les 1600 AMAP qu'on compte en France aujourd'hui ainsi que les réseaux régionaux ou locaux d'AMAP sont sollicités pour participer à la relecture de la charte pour qu'elle évolue vers une formulation commune à tous.

## *Agenda des villes*

## *Agenda des champs*

- 18 fév.: « **De la graine à l'assiette : quels sont les impacts de nos choix en matière de production et de consommation** », conférence débat en présence de Pierre Besse, agronome et maraîcher de la région de Toulouse, co-auteur du livre « ***La bio, entre Business et projet de société*** ». 20h30 au château de Lunéville.
- 18 et 19 fév. : formation **« AMAP : les clés de la réussite pour le paysan »** à Moyen (54)
- 2 et 3 mars : AG du MIRAMAP (Paris)
- ***17 mars :* AG de LORAMAP *à Chaillon (55)***
- 27 mars : « **S'installer et bien vivre sur une ferme à échelle humaine** », conférence débat en présence de Jean Martin Fortier, maraîcher de famille québécois.

**LorAMAP & Hélène Lebas**
**vous invitent à**

**L'Assemblée Générale de LORAMAP**
**le 17 mars 2012 à Chaillon (Meuse)**

10h : visite de la chèvrerie d'Hélène Lebas
12h : couscous (sur réservation : 06 63 33 98 79)
14h : bilan d'activités et renouvellement du conseil de réseau
15h : discussion autour de la réécriture de la charte

# De la fourche à la fourchette :

## portrait de producteurs et de consommateurs en AMAP

***Yann est en train de finir son installation d'agriculteur bio sur la commune d'Amance près de Nancy. Il y cultive essentiellement des légumes, mais produit également du miel et plante des arbres fruitiers. Pour sa première saison, il livre depuis juin 2012 des paniers de légumes à une AMAP qui s'est créée dans le village : l'AMAP "du Pichou", nom du lieu-dit où il cultive.***

***Quel a été ton parcours ? Pourquoi avoir choisi ce métier ?***

Après un bac S et un diplôme en Gestion forestière, je suis parti en Suisse faire une formation d'ingénieur en gestion et protection de la nature. Au cours d'une année de spécialisation « Nature et Agriculture », des profs passionnants et des visites de petites fermes en Suisse m'ont donné le goût du métier d'agriculteur. J'ai compris que l'agriculture avait un fort impact sur la préservation de la nature et de ses ressources. J'ai vu aussi que des gens arrivaient non seulement à vivre de petites productions bio très diversifiées et qu'en plus ils étaient passionnés par leur métier. J'ai toujours été attiré par la culture des végétaux. Une opportunité foncière s'est présentée dans mon village d'origine en France. Je me suis lancé.

J'ai eu envie de montrer qu'on peut produire des aliments respectueux de la santé de l'homme et de l'environnement et vivre de ce métier.

***Agriculture biologique, agriculture paysanne, quels sont tes principes de culture ?***

Avant de lire des référentiels, des chartes, mon parcours m'a forgé des principes. Lorsque je lis les 10 principes de l'agriculture paysanne je me reconnais bien.

Concernant le logo AB, je me suis longtemps posé des questions... Certification ou pas certification ? Au départ, je me disais que je n'avais pas besoin que quelqu'un vienne contrôler que je fasse bien, en plus je me donnais d'avantage d'exigences « environnementales » que le règlement AB. Et puis en vente directe et d'autant plus en AMAP, les gens me connaissent, ils me font confiance. Mais j'ai vite compris que ça permettait quand même de se démarquer des gens qui disent faire « du bio » pour leur image mais qui ne se font pas certifier car ils savent très bien que ça ne passerait pas. On ne peut pas dire qu'on fait du bio alors qu'on se permet d'utiliser des pesticides, même si c'est très rarement.

Et puis surtout, la certification, ça donne de la visibilité à la filière bio. Des organismes comme le CGA nous aident beaucoup, pour que leur travail soit reconnu et mieux aidé, il faut se faire certifier.

***Comment se passe ton installation ?***

Bien ! J'ai fais ma première saison avec un statut un peu précaire : cotisant de solidarité. J'ai produit 15 paniers à 17€ (dont 1 € de soutien pour le lancement de l'activité, décidée par l'AMAP) de juin à septembre, puis 25 paniers d'octobre à février. Je devrais être installé Jeune Agriculteur au mois d'avril, là je pense produire 45 paniers sur 40 semaines à 17€.

***Quel est ton quotidien ?***

En cette période hivernale, je fais beaucoup de travail au bureau : bilan de la saison passée, préparation de la prochaine et surtout finalisation de mon PDE (plan de développement économique) pour l'installation JA. C'est bon d'être devant l'ordi lorsqu'il fait un temps pourri dehors !

Et puis comme je livre des paniers à l'AMAP jusqu'à fin février, j'ai au moins une journée de récolte par semaine. Cueillir des salades ou préparer des poireaux sous les serres, c'est cool aussi.

Sur l'année, le quotidien est très varié, pas de place pour la monotonie et l'ennui !

***Quelles sont les problèmes majeurs que tu rencontres dans ton travail de paysan ?***

Pendant deux ans j'ai eu peur d'une chose : ne pas avoir assez de surface pour tirer un revenu suffisant de mes cultures maraîchères. Quand j'ai lancé mon projet, on me disait "bon, il faut 1 ha cultivé pour faire vivre 1 personne". Je n'avais pas 1ha cultivable facilement sur mon terrain... Après, la chambre d'agriculture me dit "attention, il faut la 1/2 SMI -Surface Minimale d'Installation- soit en Meurthe-et-Moselle 1,5 ha de cultures maraîchères pour s'installer et en vivre ! J'ai cru que c'était foutu. J'ai compris il y a peu de temps qu'il fallait prendre ces chiffres

avec des grosses pincettes, qu'on pouvait vivre de productions maraîchères avec bien moins d'1 ha. Heureusement j'ai pu faire rentrer mes vergers dans le calcul de cette surface et retrouver du terrain. Je le cultiverai pour atteindre cette 1/2 SMI qui permet d'avoir le statut d'agriculteur, même si pour en vivre économiquement ça n'est pas nécessaire. Il faut absolument que les conditions d'installation relatives aux surfaces cultivées soient révisées, c'est un frein pour de nombreux porteurs de projet.

Sinon dans mon travail je trouve que la présence quotidienne imposée par l'activité maraîchère est parfois contraignante. En saison, pas évident de faire un break quelques jours !

Il y a aussi la dépendance à la météo. D'un côté ça me fascine de travailler avec des éléments qu'on ne maîtrise pas vraiment. Mais lorsqu'il faut aller absolument récolter des légumes, qu'il pleut et qu'il fait froid, que tu te mets de la boue partout, ça fait parfois un peu chi** .

***Pourquoi as-tu choisi d'être partenaire d'une AMAP ? Quels sont les avantages de ce système de vente ? Qu'est-ce qu'il t'apporte ?***

Il y a tellement d'avantages que je ne saurai tous les énumérer ici.
Dans un contexte de démarrage comme le mien, ça m'a permis d'économiser du temps et de l'énergie sur la commercialisation de mes premières productions. On est aussi plus rassuré lorsqu'on sait qu'on aura un revenu assuré. L'engagement des amapiens est énorme, il ne faut surtout pas les décevoir. Ça, ça met quand même de la pression.
En passant moins de temps sur la vente des produits, je peux passer plus de temps dans les cultures et ainsi développer une agriculture plus douce.

Et puis j'apprécie d'avoir des retours sur mes produits chaque semaine.
Il y a une dynamique assez sympa dans l'AMAP, des gens viennent spontanément me filer des coups de main. J'ai eu des gros dégâts sur les cultures lors de l'orage qui s'est déroulé dans la nuit du 21 au 22 mai . En une journée, tout était réparé grâce à eux. Et on a fait des chantiers qui ont bien plu à tout le monde : récolte des pommes de terre et des carottes. On fait aussi des petites fêtes. Le terrain où je cultive, c'est un peu le leur. Ils ont même choisi de donner à l'AMAP le nom du lieu-dit !
Je côtoie les gens que je nourris, c'est très valorisant. J'aime bien l'expression « maraîcher de famille ».

***Des inconvénients ?***

La difficulté de répondre à toutes les attentes des consommateurs. Dans l'ensemble ça va quand même, mais je pense qu'il y aura toujours des personnes qui n'arriveront pas à faire assez d'efforts pour continuer avec ce système.
Et il y a aussi les autres personnes que j'aimerais bien satisfaire mais ça me paraît difficile, par exemple les familles qui jardinent un peu, qui ne voudraient que des paniers au printemps et en hiver, ou alors des légumes « difficiles à réussir ». A voir.

***Comment calcules-tu ton prix ? Te semble-t-il juste ?***

Alors ça c'est mon souci. Je ne prends pas le temps de calculer mon coût de revient car ça me semble trop fastidieux. Donc je me base sur les prix du marché. Il était convenu avec l'AMAP que je prenne les prix moyens des maraîchers bio de la région pour estimer le prix des paniers que je livre. Je réajuste un petit peu ces prix au feeling, suivant que j'estime avoir plus ou moins de coûts de production que le « maraîcher moyen » sondé. Et sur les cultures qui réussissent bien je prends les prix bas. Par contre je n'ose pas prendre les prix hauts lorsque la culture est loupée ! Alors ce système n'est pas très juste.

***Comment vois-tu l'avenir de ta structure ?***

J'aimerais bien travailler avec d'autres personnes sur ce projet. Déjà car j'aime bien travailler en étant accompagné. Ensuite pour enlever la contrainte de la présence quotidienne. Et si ça permet de créer des emplois, alors tant mieux.

***Comment vois-tu l'avenir pour l'agriculture ?***

Je suis assez pessimiste. Ça me motive. C'est notamment pour ça que j'ai choisi de devenir paysan bio. Et comme il faut croire en ce que l'on fait, alors je suis aussi optimiste pour l'avenir de l'agriculture.
Lorsque j'aurai finalisé mon installation, je veux me dégager du temps pour militer en faveur de l'agriculture paysanne et biologique.

## *Témoignages croisés de deux d'adhérents de l'AMAP du Pichou*

***Pourquoi avoir souhaité la création d'une AMAP à Amance?***

**Nicolas :** Yann a sollicité quelques amançois et nous a fait part de son projet.

**Audrey :** Ensuite, c'est l'idéal dans un milieu rural "moderne", pour éviter les cités dortoirs où les gens rentrent pour dormir et partent bosser tôt le matin.

C'est idéal pour la communication dans le village et entre villages voisins.

C'est idéal pour développer l'agriculture paysanne locale et en plus bio.

C'est l'idéal pour progresser dans un mode d'alimentation responsable et réfléchi.

***Comment avez-vous créé cette AMAP ?***

**Audrey :** L'idée est parti de l'engagement de Yann, c'est lui qui a été initiateur.

L'idée d"AMAP pointait déjà le bout de son nez de puis l'année passée mais de manière officieuse et 8 familles étaient prête à s'engager dans ce projet.

Ensuite, Maryse et Vincent boulangers bio dans un village voisin, « un Pain de Côté » à Lay Saint Christophe, se sont associés au projet.

**Nicolas :** Nous nous sommes réunis et avons convenu que la structure Amap était un projet idéal.

**Audrey :** Moi je suis arrivée en cours de route. Lors de la réunion d'information, j'ai trouvé ce projet très intéressant et je me suis greffée aussitôt au noyau de base en acceptant le poste de trésorière de l'association.

***Pour vous l'AMAP du PICHOU c'est... ?***

**Audrey :** Convivialité, échange, partage, responsabilité, qualité, engagement

**Nicolas :** Un petit coin de légumes verts et du bon pain dans un monde de brute

***Pour vous une AMAP ce n'est pas... ?***

**Audrey :** Un « drive » où l'on vient juste chercher ses courses sans jamais donner de soi, de son temps. Bien consommer c'est un fait mais bien consommer en partageant c'est totalement autre chose.

**Nicolas :** Chacun pour sa pomme.

***Quels sont les points forts de cette première année ?***

**Audrey :** Le nombre d'adhérents souhaité par notre maraîcher pour la première année qui a été atteint.

La qualité et la quantité de légumes vraiment corrects.

Bon fonctionnement interne de l'AMAP et peu de bugs pour une première année, c'est plutôt pas mal je trouve,

**Nicolas :** Une grande satisfaction des amapiens par rapport à la qualité des produits: légumes bio de notre maraîcher Yann et pain bio de nos boulangers d'un « Pain de Côté ».

Des journées conviviales au terrain du Pichou au milieu des carottes et des oignons.

***Que reste-t-il à améliorer ?***

**Audrey :** La communication externe avec les adhérents, l'engagement des adhérents

**Nicolas :** L'activité associative doit se développer. (événements, actions en faveur de l'environnement ..)

Il faut entraîner plus de bénévoles à agir à nos côtés.

***Comment voyez-vous l'avenir de votre AMAP ?***

**Audrey :** Plutôt d'un très bon œil.

**Nicolas :** les producteurs sont vraiment de grande qualité.

**Audrey :** et l'ambiance générale positive devrait nous permettre de perdurer et des faire des « émules ».

***Que vous a apporté et/ou que pourrait vous apporter le réseau des AMAP de Lorraine LORAMAP ?***

**Audrey :** Une aide d'ordre administratif, juridique, nous ne sommes pas du tout du domaine au départ, alors nous pouvons être perdus sur certains points.

Une communication plus étendue.

Un réseau pour obtenir des tarifs plus intéressants au niveau assurances, frais bancaires....car les budgets sont très serrés !

**Nicolas :** L'union fait la force et il est souhaitable de pérenniser un mouvement qui vise, à sa modeste échelle, à un progrès général de l'humanité.

# Avis de naissance

## L'AMAP DES MIRABELLIERS

Bonjour, je suis née le 16 Octobre 2012.

En ce moment mes arbres, vos arbres, sont en repos. Mais pas le producteur, j'espère !, qui doit les tailler.

Ma raison d'être est de mettre à disposition des mirabelles (et) quetsches dans ce verger en 3ème année de conversion à l'agriculture biologique où Frédéric, l'arboriculteur, est présent avec l'assistance de son matériel pour rendre le ramassage facile et agréable aux amapiens (chez moi, ce sont des ramass-acteurs).

Je peux vous donner régulièrement des nouvelles de ma vie de verger, vous recevoir lors d'après-midi démonstration de taille, faire mon tour... à la floraison, accueillir les brebis... qui viennent pâturer mon herbe et enfin en vue du grand jour, présenter, préparer l'organisation de la récolte. Vous pouvez m'appeler, m'envoyer des messages pour toutes vos questions ou demandes, « il » est à votre disposition pour y répondre.

A bientôt.

AMAP des Mirabelliers, chez Frédéric HIROUX 4 GRANDE RUE 54129 MAGNIERES
Tél : 06 34 65 09 11
Email : amap.des.mirabelliers@gmail.com – Blog : http://amapdesmirabelliers.6mablog.com

# Avis de recherche

- Sylvie Kapela, productrice des « Volailles d'Hargeville » fournissant l'AMAP « les jardins de Cérès » à Bar-le-Duc souhaite mettre en place un partenariat avec une nouvelle AMAP

  email : contact@lesvolaillesdhargeville.fr

- L'AMAP de Phacélie (Ludres) recherche un maraîcher et un arboriculteur

  email : amap.phacelie@gmail.com